

# FRANCE HARCELEMENT SCOLAIRE

## Derrière le suicide de Dinah, un mal-être aux causes multiples

**ENQUÊTE**

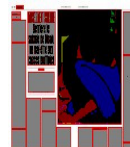
Très médiatisée, la mort de l'adolescente en 2021 a eu des répercussions politiques, devenant un symbole des défaillances de l'Education nationale. «Libération» révèle de nouveaux éléments remettant en question le récit qui en a été fait à l'époque.

Par  
**ELSA MAUDET**

Dessins  
**FANNY MICHAËLIS**

**I**l aura fallu plusieurs semaines avant que le rendez-vous ne se tienne. Très vite, est apparue l'envie de parler. Enfin. Mais impossible d'écarter complètement la peur et le risque. Une journaliste qui vous sollicite après pareille tempête, bien sûr, on s'en méfie. «*Vous ne pensez pas aux conséquences. Pas du tout*», lâche Lydie (1), finalement assise face à nous dans le cabinet de son avocat parisien, Maxime Delacarte, au côté de Marie (1), son ancienne collègue. «*Vous*», ce sont ces dizaines de reporters qui ont, des semaines durant, pointé du doigt leurs prétendues défaillances, leur prétendue faute. En passant, selon nos in-





formations, à côté de la vraie histoire. Lydie et Marie étaient CPE au collège Emile-Zola de Kingersheim (Haut-Rhin) lorsque Dinah Gonthier, leur ancienne élève, s'est suicidée. La jeune fille de 14 ans, qui venait d'entrer au lycée, a mis fin à ses jours dans sa chambre, dans la nuit du 4 au 5 octobre 2021. La famille médiatise alors l'affaire, parle du harcèlement scolaire que Dinah aurait subi lorsqu'elle était en quatrième et en troisième à cause de sa couleur de peau – elle avait des origines marocaines et réunionnaises – et de son homosexualité. Ses parents et son frère répondent inlassablement aux journalistes, dénonçant l'inaction des personnels du collège. Lesquels s'astreignent au silence.

Trois semaines après le décès de l'adolescente, sa mère et son frère Rayan sont invités dans l'émission *Touche pas à mon poste (TPMP)*. «On a fait tout ce qu'il fallait. On est allés voir les enseignants, on est allés voir la CPE, on est allés voir la vie scolaire. Ça a pas marché», raconte Samira Gonthier sur le plateau. Cyril Hanouna demande : «Vous en voulez à qui aujourd'hui le plus ?» «Au collège. Pas les professeurs, mais la CPE, la direction du collège.» Ce soir-là, Lydie est devant sa télé. «Je suis révoltée, énervée. Quand je la vois s'exprimer, je me dis que c'est pas possible», se remémore cette femme aux longs cheveux bruns et au regard défiant.

Après la diffusion de *TPMP*, «ça a été un déferlement de haine», résume Marie, dont le regard cherche sans cesse à se raccrocher à celui de sa collègue. Sur les réseaux sociaux, «la CPE» est agonie d'injures, rendue responsable de la détresse de Dinah et de cet acte qui secoue la France – deux hommes seront d'ailleurs condamnés pour les avoir menacés de mort sur les réseaux sociaux. «C'est là qu'on a compris qu'on entrait dans un autre registre, que ça allait être compliqué de prouver que les accusations de la famille étaient fausses», poursuit Lydie. A l'époque, l'émotion est telle qu'Emmanuel Macron rebondit sur ce drame pour annoncer de nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement. Quelques mois plus tard, un délit de harcèlement scolaire voit le jour.

Un mois et demi après le suicide, la famille de la jeune fille porte plainte, mettant en cause le collège. Les deux CPE, qui avaient jusque-là continué à travailler en pensant que «tout allait s'arranger», s'écroulent. «Il y a quand

même une accusation d'homicide involontaire...» glisse Marie. Elles ne reprendront le travail que deux ans plus tard, fin 2023, en temps thérapeutique, l'une dans le même collège et l'autre ailleurs.

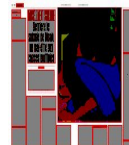
En septembre 2022, la procureure de la République de Mulhouse classe la plainte de la famille sans suite, considérant que «la mort de Dinah n'est pas consécutive à un harcèlement scolaire». Une décision que conteste la famille Gonthier. Leur avocate, Laure Boutron-Marmion, évoque auprès de *Libération* une enquête préliminaire mal réalisée, menée par «des enquêteurs certainement peu formés à la question du harcèlement scolaire», qui n'ont fait qu'une «accumulation d'auditions pour jouer le nombre, sans rien creuser». Une deuxième plainte, avec constitution de partie civile, est actuellement à l'instruction.

### TÉMOIGNAGES CONTESTÉS

Selon nos informations, l'enquête préliminaire a pourtant été riche et a permis d'analyser de nombreux aspects de la vie et des relations de la jeune fille, desquels il ressort que la situation était plus complexe qu'elle ne fut présentée dans les médias à l'époque de sa mort. A la lecture des centaines de pages d'auditions, auxquelles *Libération* a eu accès, le harcèlement scolaire est difficile à déceler. Se dessine surtout le portrait d'une adolescente en proie à un profond mal-être, dont les causes ne sont pas simples à déterminer tant ses discours pouvaient être changeants, mais qui trouve ses racines dans ses relations amicales et amoureuses comme dans son environnement familial.

Elèves du collège, du lycée, parents d'élèves, personnels de l'Education nationale, famille, éducateurs... Des dizaines de personnes ont été entendues, le téléphone de l'adolescente analysé. Des anciens camarades l'assurent : elle a subi des moqueries et des insultes, pour son homosexualité, parce qu'elle corrigeait les erreurs des autres, parce qu'elle prenait trop la parole en classe. Certains évoquent des faits récurrents, qui pourraient donc s'apparenter à du harcèlement, d'autres des faits isolés. Dinah elle-même a raconté sur Snapchat à une copine du lycée : «Je suis pansexuelle. En gros, j'aime tout le monde. Je t'ai prévenue parce que harcèlement par rapport à ça aussi.» Elle aurait également confié à un ami rencontré au





lycée avoir été harcelée au collège parce qu'elle était *«lesbienne et moche»*, selon les dires du garçon. Toutefois, ces témoignages sont ultra-minoritaires et contestés.

Au fil des auditions des élèves du collège Emile-Zola de Kingersheim, les mêmes récits reviennent inlassablement : Dinah – qui, selon nos informations, avait elle-même fait l'objet d'une plainte pour harcèlement scolaire en 2019, finalement classée car *«ce sont des faits anciens, à une époque où on se préoccupait assez peu»* de ce sujet, nous indique la procureure de Mulhouse – n'était pas harcelée. Même sa meilleure amie d'alors l'assure, devant les enquêteurs : *«En quatrième, tout s'est bien passé, il n'y a jamais eu d'histoire, et en troisième j'ai toujours été avec elle et elle ne se faisait pas harceler. Je n'ai vraiment pas compris pourquoi sa mère dit cela à tous les médias. Elle raconte aussi que Dinah se faisait bousculer à la sortie du collège, c'est complètement faux, je restais tout le temps avec elle et il se passait rien devant le collège.»* Une analyse que ne partage pas l'avocate de la famille : *«Vous connaissez beaucoup de jeunes qui, direct, disent tout ce qu'ils ont fait ? Les enquêteurs n'ont rien gratté.»*

De l'avis de celles et ceux qui l'ont côtoyée, la collégienne pouvait être aussi solaire et joyeuse que sombre et torturée. Extravertie et souriante, elle se scarifiait souvent, ses envies de suicide s'invitaient régulièrement dans ses conversations. *«Elle avait besoin de beaucoup d'attention, elle faisait des câlins tout le temps et avait besoin de toujours parler avec quelqu'un»*, a raconté l'une de ses amies de collège aux enquêteurs. Son mal-être est tel que la collégienne commet une tentative de suicide (TS) le 10 mars 2021, durant son année de troisième. Devant les enquêteurs, l'infirmière des pompiers intervenue à son domicile cette nuit-là est formelle : *«[Dinah] m'a expliqué qu'elle s'était rapprochée d'une fille et qu'elle ne savait pas si c'était de l'amitié ou de l'amour, qu'elle ressentait des choses qui étaient difficiles pour elle.»*

— Est-ce qu'elle a évoqué des problèmes à l'école ? Du harcèlement ?

— Non, elle a juste parlé des sentiments qu'elle éprouvait pour cette jeune fille, qu'elle se demandait si c'était de l'amour ou de l'amitié en précisant qu'elle ne pouvait pas aborder ce sujet avec ses parents. Elle ne m'a jamais parlé

*de harcèlement au collège.»*

### TRÈS FRAGILISÉE

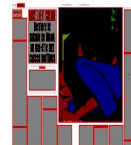
Lorsqu'elle revient dans l'établissement après son hospitalisation, Dinah justifie son geste auprès de Marie, la CPE, par un mélange de rupture douloureuse et de dispute avec ses amies. Le groupe auquel elle appartenait s'est scindé en deux quelques semaines plus tôt. Principalement, ont raconté aux enquêteurs les adolescentes qui en faisaient partie, parce qu'elle demandait trop d'attention et ne supportait pas certaines réactions de ses camarades. La jeune fille a beaucoup souffert d'avoir perdu une partie de ses amies. Mais, de l'avis général, les deux groupes nés de cette scission ont ensuite suivi leur chemin sans animosité.

La piste du harcèlement est pourtant rapidement défendue par la famille. *«L'une de ces filles lui a fait croire qu'elle l'aimait bien pour ensuite se foutre d'elle»*, assure M<sup>e</sup> Boutron-Marmion. Le 16 mars 2021, soit six jours après la tentative de suicide, sa mère tente de joindre la vie scolaire, qui a pour habitude de faire un compte rendu écrit de toutes les situations traitées. *«Visiblement, sa fille se ferait harceler»*, écrit alors Lydie, la CPE, à ses collègues dans un mail que nous avons consulté. *Je rappelle la maman, qui reste assez vague dans ses explications, presque agacée par mes questions. Elle me dit que Dinah était harcelée même à l'hôpital, qu'elle a lu des messages qui disaient que sa fille se rendait intéressante. Je ne peux pas agir sans nom, sans précision. Je demande alors à parler à Dinah, qui elle m'indique que, depuis son hospitalisation, personne ne l'embête et qu'elle ne voit pas de quels messages sa maman parle.»*

Lydie sait qu'elle a affaire à une adolescente très fragilisée, prise au dépourvu et qui n'a pas nécessairement envie de se confier devant sa mère. Alors ses dénégations, *«je ne les prends pas pour une vérité. Je lui dis de nous écrire une lettre pour son retour et qu'on se reverra»*, explique aujourd'hui la CPE. La lettre ne sera jamais écrite. Son retour, lui, est précipité. Le 18 mars, huit jours après sa tentative de suicide, la jeune fille est déjà revenue, malgré un certificat médical lui interdisant de revenir dans l'établissement avant le 22. Marie *«tique»*.

Dinah assure que sa mère a souhaité qu'elle revienne afin de ne pas rester seule chez elle.





La CPE s'interroge : pourquoi faire revenir, plus tôt que prévu par le médecin, une jeune fille qui vient de tenter de mettre fin à ses jours, a fortiori si le collège est la source de ses souffrances ? *«On était face à des parents morts de trouille, comme il n'y avait pas de surveillance à la maison, rétorque M<sup>e</sup> Boutron-Marmion, les parents de la collégienne étant au travail la journée. Samira s'est dit, de façon très simple, que sa fille allait avoir un aménagement, ne pas nécessairement être en classe toute la journée.»*

#### «RAPPORTS CONFLICTUELS»

Après cette tentative de suicide, *«il y a eu une surveillance de la part des enseignants et des assistants d'éducation et un suivi. Dinah a été reçue à trois reprises par l'assistante sociale. Quand on lui demandait si elle était harcelée, elle disait non, assure Lydie. Un enfant peut nous dire non pour plein de raisons, notamment parce qu'on n'a pas su le mettre en confiance...»* «Mais moi, elle m'avait confié qu'elle aimait une fille, c'est quelque chose d'important», termine Marie.

L'adolescente finit son année de troisième, obtient brillamment son brevet et intègre le lycée Lambert de Mulhouse. Là-bas, tout se passe bien. Jusqu'à ce qu'elle croise à la cantine, commune à deux établissements, une partie de celles qui l'auraient harcelée au collège, selon la famille. Pourtant, audition après audition, personne ne voit qui pourraient être ces harceleuses. Les deux seules filles scolarisées dans l'autre lycée faisaient partie des amies de Dinah, indiquent plusieurs de ses camarades. Samira Gonthier, elle, assure auprès de *Libération* que ces deux adolescentes *«soufflaient le chaud et le froid et, quand ma fille se faisait harceler par d'autres copines, elles n'ont pas réagi plus que ça»*.

Dinah n'est plus là pour expliquer son mal-être et aucune lettre n'a été retrouvée. Nul ne sait ce qui s'est passé cette nuit du 4 au 5 octobre 2021. Une certitude toutefois : sa tristesse n'était pas nouvelle. Dans un texte rédigé un an avant sa mort, elle liste les étapes clés de sa scolarité : pas d'amis en primaire *«à cause de [sa] couleur de peau»* ; harcèlement en sixième, dans son précédent collège, et première tentative de suicide ; *«pas grand monde ne [l]'aime»* en cinquième ; tentatives de suicide à répétition, scarifications et cyberharcèlement en 4<sup>e</sup> (dont elle assurera l'an-

née suivante qu'il a cessé) ; rupture douloureuse en troisième qui la fait plonger *«dans les scarifies [scarifications, ndlr] et les TS»*. Mais, selon ses dires, la sphère scolaire n'était pas l'unique source de ses maux. **Suite page 12**





**Suite de la page 11** Dinah avait deux grands frères. Le cadet, Rayan, s'est beaucoup exprimé dans les médias et continue à le faire. Mais c'est comme si l'aîné n'existait pas. Le jeune homme, 25 ans aujourd'hui, est en très mauvais termes avec ses parents qui l'ont mis

dehors peu avant ses 16 ans. On le rencontre dans le café d'un bel hôtel particulier de la ville où il est désormais installé, à des centaines de kilomètres de chez ses parents. Nous passerons de longues heures avec ce garçon sensible, encore très marqué par le suicide de



sa petite sœur, mais cohérent et pondéré. «Tu aurais vécu la vie qu'on a vécue, tu péterais un câble», lâche-t-il. Et de raconter les interdictions de sortir, le téléphone bloqué, les violences psychologiques et physiques qu'il aurait subies de la part de ses parents – des violences que nous ont confirmées des témoins de l'époque. «Il a eu une assez rude crise d'adolescence, ça s'est très, très mal passé à la maison, concède Samira Gonthier. Mais il n'y avait pas spécialement de violence de ma part.»

Dinah, elle, s'est ouverte plus d'une fois à ses proches à propos de difficultés rencontrées à la maison. «Elle avait des rapports conflictuels avec ses parents, [ils] étaient durs. Ils lui montraient très peu d'affection», a assuré l'une de ses anciennes amies aux enquêteurs. «Elle s'entendait très bien avec Rayan, son frère, mais elle n'arrêtait pas de me dire qu'elle n'avait pas de famille, qu'elle ne s'entendait pas avec sa mère. Elle tenait des discours contradictoires concernant ses rapports avec ses parents», a quant à elle déclaré son ancienne meilleure amie. «C'est en totale dissonance avec le lien très fort que je vois dans tous les échanges entre elle et sa maman», rétorque l'avocate de la famille, qui a consulté de nombreux messages.

### UNE VERSION DE L'HISTOIRE

Alors qu'il a été dit de multiples fois dans les médias que l'adolescente était harcelée au collège pour son homosexualité ou sa pansexualité (ce que les auditions et analyses du téléphone n'ont pas permis de prouver), la jeune fille s'est confiée plusieurs fois à ses amis sur le manque de tolérance de ses parents à ce sujet. «[Ils] ne supportent pas tout ce qui est asiatique, je suis obligée de planquer mes mangas. Déjà ils me supportent pas parce que je suis LGBT et maintenant l'Asie? Motif de suicide», écrit-elle à un ami dans une discussion sur la messagerie Discord, quelques jours avant sa mort.

«Contrairement à ce que sa mère dit dans les médias, elles n'avaient pas de rapports fusionnels, elle ne supportait pas son homosexualité et elles étaient en conflit à cause de ça», a assuré une de ses amies auprès des enquêteurs. «Je ne sais pas pourquoi elle a parlé de ça comme ça, nous dit Samira Gonthier. Son homosexualité, on en avait parlé quand elle est arrivée au collège, je lui avais pris des livres au cas où je n'arrivais pas à répondre à certaines

de ses questions.»

La veille de son suicide, Dinah raconte sur Discord, au sujet de sa mère: «Dis-toi qu'elle ne supporte pas que je sois grande et me reproche le fait d'être trop grosse.» Puis: «C'est pour ça que j'aime détruire ma vie. Pour faire comprendre à mes parents que c'est en grande partie à cause d'eux (même si maintenant je me détruis parce que ça me fait rire).» A son ancienne meilleure amie, elle écrivait, un mois avant sa tentative de suicide: «Ma mère elle s'y met en mettant Snoopy [son chat] dehors alors que c'est ma seule raison de vivre. Elle m'a étranglée.» A sa mère, elle écrit, à la fin de son année de troisième: «Papa vient de me dire que la prochaine fois que je "claque" la porte, il la décroche et m'éclate la tête avec.» «Ce sont des propos qui n'appartiennent qu'à Dinah, qu'elle a peut-être dits parce qu'elle était en souffrance et, quand on souffre, on peut reporter la faute sur ses parents», estime M<sup>e</sup> Boutron-Marmion. «Jamais de la vie j'aurais étranglé ma fille, même pas une claque de ma part», assure de son côté Samira Gonthier, qui ne comprend pas pourquoi elle a pu écrire cela.

Deux ans et demi après la mort de la jeune fille, Marie et Lydie, les CPE, restent meurtries. Régulièrement au cours de notre échange, elles prennent la peine de relativiser: «Ce n'est pas comme la douleur de perdre un enfant. On va se reconstruire.» Il n'empêche. Quand l'affaire a explosé, Marie était à deux doigts de basculer: «Mes enfants perdaient une maman.» Après avoir été menacée sur les réseaux sociaux, Lydie a voulu installer des alarmes chez elle. Cette mère calme, patiente, était «énervée tout le temps» contre ses enfants, dont les résultats à l'école ont soudainement chuté.

Elle en veut toujours aux journalistes, à leur partialité, eux – nous – qui n'ont raconté qu'une version de l'histoire. A l'époque, le rectorat de Strasbourg se contentait d'envoyer un mail assurant que tout avait été géré correctement. En face, la famille répétait publiquement son histoire. «Qu'est-ce qu'on aurait pu dire par rapport à la douleur d'une famille qui a perdu sa fille? Rien», résume Lydie. Les innocents disent toujours qu'ils n'ont rien fait. Les coupables aussi. L'opinion avait déjà tranché, les mots des CPE auraient été inaudibles à l'époque. Peut-être seront-ils en-



tendus aujourd'hui. ◀

(1) Les prénoms ont été modifiés.



FANNY MICHAELIS

